

chiffres
d'activité 2013
missions locales



Conseil national des missions locales

Version au 30/09/2014

Sommaire

Sommaire	2
Index des tableaux	3
Introduction	4
1. Chiffres-clés 2013	6
2. L'activité d'insertion professionnelle des jeunes	7
3. Les jeunes en demande d'insertion	13
4. Les emplois d'avenir	14
5. Le contrat d'insertion à la vie sociale - Civis	16
6. Le partenariat renforcé avec Pôle emploi	18
7. L'offre de service des missions locales	20
8. L'organisation territoriale	27
9. Les ressources humaines	29

Index des tableaux

Tableau 1 : L'accueil des jeunes dans les missions locales entre 2005 et 2013.....	7
Tableau 2 : Caractéristiques des jeunes en premier accueil selon leur sexe	10
Tableau 3 : Contrats de travail signés depuis 2010 par les jeunes reçus en entretien individuel	12
Tableau 4 : L'évolution des jeunes en demande d'insertion de 2005 à 2013.....	13
Tableau 5 : Entrées et sorties du Civis entre le 1 ^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013.....	16
Tableau 6 : Fins de contrat* Civis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2013	17
Tableau 7 : Répartition régionale des postes Pôle emploi affectés	18
Tableau 8 : Réalisation des objectifs de cotraitance.....	19
Tableau 9 : Partenariat avec les services de l'Education nationale	20
Tableau 10 : Types de partenariat avec les services de l'Education nationale	20
Tableau 11 : Partenariat avec les services du ministère de la justice	21
Tableau 12 : Relations opérationnelles ou conventions avec les Centres relevant de la Défense nationale.....	21
Tableau 13 : Relations opérationnelles ou conventions avec les organismes de santé publique.....	21
Tableau 14 : Service de rencontre d'un psychologue	22
Tableau 15 : Aides à la mobilité	22
Tableau 16 : Services d'aide au logement et partenariat.....	22
Tableau 17 : Services d'hébergement d'urgence.....	23
Tableau 18 : Services d'aide à la création d'entreprise	23
Tableau 19 : Services numériques.....	23
Tableau 20 : Types d'actions mises en oeuvre avec les entreprises signataires d'accords avec le CNML	24
Tableau 21 : Types d'actions mises en oeuvre avec les opérateurs économiques signataires d'un accord avec le CNML.....	25
Tableau 22 : Participation à des programmes européens	26
Tableau 23 : Participation à des échanges internationaux	26
Tableau 24 : Composition du réseau et statut.....	27
Tableau 25 : Statut des missions locales et des PAIO par région au 31-12-2013.....	27
Tableau 26 : Couverture territoriale des missions locales	28
Tableau 27 : Effectif par type de structure au 31 décembre 2013	29
Tableau 28 : Evolution de l'effectif total de 2008 à 2013	29
Tableau 29 : Répartition des structures par taille en équivalent temps plein (ETP)	29
Tableau 30 : Temps partiel et temps plein par type de structure	30
Tableau 31 : Type de contrat par type de structure	30
Tableau 32 : Emplois repères, métiers et répartition par sexe.....	31
Tableau 33 : Répartition régionale des effectifs salariés, mis à disposition, détachés ou affectés	32
Tableau 34 : Répartition régionale des effectifs moyens	33
Tableau 35 : Répartition régionale des effectifs en équivalent temps plein par métier	34

Introduction

Deux systèmes d'informations : Parcours 3 et ICARE

Le Conseil national des missions locales a pour mission de rendre public, chaque année le bilan d'activité des missions locales. Il s'efforce de rendre lisible, auprès de l'ensemble des financeurs, l'activité de ce grand service public de l'insertion des jeunes.

Comme les années précédentes, ce bilan d'activité présente les données chiffrées de l'activité des missions locales sous différents éclairages : insertion des jeunes accompagnés, offre de service, programmes nationaux confiés au réseau, organisation territoriale et ressources humaines (les financements feront l'objet d'une publication annexe ultérieure). Toutes ces données sont agrégées à partir des systèmes d'information Parcours 3 et ICARE.

Parcours 3 est le système d'information basé sur les actes professionnels des conseillers et leur travail quotidien d'accompagnement des jeunes. Il permet, depuis 2003, de gérer les dossiers et les parcours d'insertion de 1,45 million de jeunes accueillis chaque année. C'est un outil de pilotage de l'activité des missions locales à tous les niveaux, depuis le tableau de bord du conseiller jusqu'au suivi des programmes nationaux.

Les remontées d'information au niveau régional et national permettent d'agréger l'activité du réseau sur une période annuelle. Ce travail est réalisé avec les moyens techniques et l'expertise du département formation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

ICARE (information collectée sur l'activité du réseau) est le système d'information structures. Il permet de recueillir des informations annuelles sur l'identité, les ressources humaines, les finances et l'activité de chaque mission locale. ICARE est un système d'information en ligne qui est renseigné par chaque directeur ou directrice de mission locale. Les informations sont validées par les services déconcentrés du ministère puis font l'objet d'une exploitation nationale par le secrétariat général du CNML.

Plus de 1,4 million de jeunes accueillis

En 2013 les 12232 professionnels des 447 missions locales, ont été en contact avec 1,45 million de jeunes.

Avec 1 238 000 jeunes reçus en entretien individuel et 534 000 jeunes en premier accueil, le niveau de prise en charge des jeunes est toujours en hausse. Cet accompagnement accru se traduit aussi par une augmentation du nombre de jeunes demandeurs d'insertion en fin d'année : 792 000 en décembre 2013 contre 746 000 en décembre 2012.

Selon les caractéristiques des jeunes en premier accueil, le profil majoritaire des jeunes qui se présentent pour la première fois en mission locale est de 18 à 21 ans (55%), de niveau V et inférieur (54%), de nationalité française (94%), célibataire (90%), hébergé chez les parents (57%), habitant hors zone urbaine sensible ou zone de redynamisation rurale (71%) et ne possédant aucun moyen de locomotion individuel motorisé (61%).

593 000 contrats de travail signés par les jeunes

Dans un contexte économique difficile, les jeunes reçus en entretien individuel ont signé 593 000 contrats de travail en 2013, chiffre stable par rapport à 2012. Parmi les contrats de travail signés par les jeunes, 415 000 sont des contrats de travail « classiques » - dont 113 000 en intérim - 133 000 sont des contrats aidés et 45 000 sont des contrats en alternance.

Introduction

Emplois d'avenir : 115 000 jeunes recrutés fin mai 2014, depuis le début du dispositif	<p>Avec les missions locales, la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés (services de l'Etat, collectivités locales, Pôle emploi, Cap emploi, OPCA, CNFPT, etc.) pour la mise en œuvre des emplois d'avenir durant ces derniers mois, a porté ses fruits : 95 000 emplois d'avenir (hors Education nationale) doivent être conclus sur l'année 2014. Fin mai 2014, 115 000 jeunes ont été recrutés depuis le début du dispositif en novembre 2012.</p> <p>Conformément aux objectifs du dispositif, plus de 8 jeunes recrutés sur 10 n'ont pas le bac. Un suivi renforcé a été mis en place : 77% des jeunes ont eu un contact avec un conseiller d'une mission locale ou de Cap emploi au cours des trois premiers mois d'emploi.</p> <p>Ces jeunes sortis du système scolaire sans avoir acquis de qualification, ou d'un faible niveau, accèdent à une solution d'emploi stable et ont une nouvelle opportunité de se former, voire de se qualifier.</p>
CIVIS : 51% des fins de contrat en emploi ou formation	<p>En 2013, 172 000 jeunes sont entrés en CIVIS dont 75 000 en CIVIS renforcé. Pour 205 000 fins de contrat d'insertion à la vie sociale, 28 % ont débouchés sur un emploi durable, 14 % sur un emploi non durable et 9 % sur une formation. Au total, 51 % des fins de CIVIS dans l'année, débouchent sur un emploi ou à une formation.</p>
Co-traitance avec Pôle emploi : 114% de l'objectif réalisé	<p>Le partenariat renforcé avec Pôle emploi constitue une offre de service essentielle des missions locales. 196 000 jeunes demandeurs d'emploi ont été accompagnés dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE), dont 167 000 dans le cadre conventionnel soit 111% de l'objectif conventionnel réalisé.</p>
446 missions locales et une PAIO, 4609 lieux d'accueil	<p>Fin décembre 2013, le réseau était constitué de 447 structures, soit 446 missions locales et une PAIO. L'aménagement du réseau est donc arrivé à terme avec la disparition à venir de la dernière PAIO. La couverture territoriale reste conséquente : au total 4600 lieux d'accueil et les missions locales couvrent la quasi-totalité des communes de France avec en moyenne 81 communes par mission locale.</p>
73% des 11 504 salariés exercent des métiers d'insertion sociale et professionnelle	<p>12 222 professionnels travaillent dans le réseau, 11 504 salariés et 718 personnels mis à disposition, détachés ou affectés (dont 302 agents affectés par Pôle emploi). L'effectif total du réseau est en augmentation de 4% par rapport à l'année précédente. La grande majorité (69%) des structures est composée d'une équipe de 10 à 30 personnes en équivalent temps plein. 84% des salariés sont en CDI et 73% d'entre eux exercent un métier directement lié à l'insertion sociale et professionnelle.</p>

+ de 1,4 million de jeunes accueillis

534 000

jeunes en
premier accueil

1 446 000

jeunes en contact

1 238 000

jeunes reçus en
entretien

792 180 jeunes en
demande d'insertion, fin
décembre 2013

171 540 jeunes
entrés en CIVIS, 204 777
fins de contrat dont 50%
en emploi ou formation

166 921 jeunes
accompagnés dans le cadre
de la cotraitance avec Pôle
emploi

593 000
entrées en emploi

415 000 emplois classiques

133 000 emplois aidés

45 000 contrats en alternance

30 000
contrats
d'apprentissage

15 000
contrats de
professionnalisation

446 missions locales et **1** PAIO, **4 609** lieux d'accueil

12 232 professionnels de l'insertion des jeunes

Emplois d'avenir :
115 000 jeunes recrutés
fin mai 2014

82% des jeunes recrutés n'ont pas le bac

Près de 30% d'entre eux résident dans des
zones prioritaires

50% sont des jeunes femmes

Plus de 30% des jeunes sont recrutés pour
trois ans et en CDI

80% des jeunes bénéficient d'un
engagement de formation

88% des employeurs dans le secteur non
marchand

Le taux de rupture reste faible : 9%

2 | L'activité d'insertion professionnelle des jeunes

L'accès à l'emploi des jeunes suivis se dégrade malgré un fort recours aux contrats aidés

En 2013, 534 000 jeunes de 16 à 25 ans ont été accueillis pour la première fois dans le réseau des missions locales, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2012 et de 10 % par rapport à 2011. Depuis 2011, le nombre de jeunes en contact avec le réseau a augmenté dans les mêmes proportions et a atteint en 2013 un niveau historique : 1 446 000, dont 1 224 000 reçus en entretien individuel par un conseiller. L'activité globale s'est logiquement accrue avec un peu moins de 4,5 millions d'entretiens individuels assurés par les conseillers des missions locales.

Les jeunes reçus en entretien individuel en 2013 ont signé 593 000 contrats de travail, chiffre stable par rapport à 2012 mais en baisse de 7 % par rapport à 2011. Cette baisse sensible recouvre une forte chute des contrats de travail « classiques » (100 000 de moins en deux ans), en partie compensée par un recours important aux emplois aidés (63 000 de plus en deux ans) qui limite l'impact de la crise économique pour les jeunes bénéficiaires.

Toujours plus de jeunes suivis par les conseillers des missions locales

En 2013, 534 000 jeunes ont été accueillis pour la première fois dans une mission locale (Tableau 1), niveau le plus haut depuis 2005. Ils étaient 507 000 en 2012 et 487 000 en 2011, soit une augmentation de 10 % en deux ans. Cette forte progression traduit l'effort du réseau en direction des jeunes particulièrement touchés par la hausse du chômage : le taux de chômage des 15-24 ans est ainsi passé de 21,9 % au 4^e trimestre 2011 à 25,3 % au 4^e trimestre 2012 ; il était de 22,7 % au 4^e trimestre 2013 (taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), source Insee, enquête emploi).

Tableau 1 : L'accueil des jeunes dans les missions locales entre 2005 et 2013

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Entretiens individuels	2 968 000	3 743 000	3 578 000	3 674 000	3 885 000	3 924 000	4 073 000	4 240 000	4 462 000
Jeunes en contact	1 146 000	1 214 000	1 130 000	1 213 000	1 256 000	1 323 000	1 365 000	1 385 000	1 446 000
<i>dont : jeunes reçus en entretien</i>	958 000	1 018 000	1 005 000	1 021 000	1 098 000	1 137 000	1 147 000	1 165 000	1 238 000
<i>dont : jeunes reçus en entretien individuel</i>	945 000	1 005 000	995 000	1 011 000	1 088 000	1 110 000	1 134 000	1 151 000	1 224 000
Jeunes accueillis pour la première fois	449 000	477 000	452 000	467 000	515 000	515 000	487 000	507 000	534 000
<i>dont femmes (en %)</i>	52	53	54	52	50	51	52	50	49
<i>dont mineurs (en %)</i>	16	17	17	17	15	15	16	16	15
<i>dont demandeurs d'emploi inscrits (en %)</i>	50	48	45	44	50	49	47	47	48
<i>dont demandeurs d'emploi non inscrits (%)</i>	28	31	34	37	34	34	36	37	37

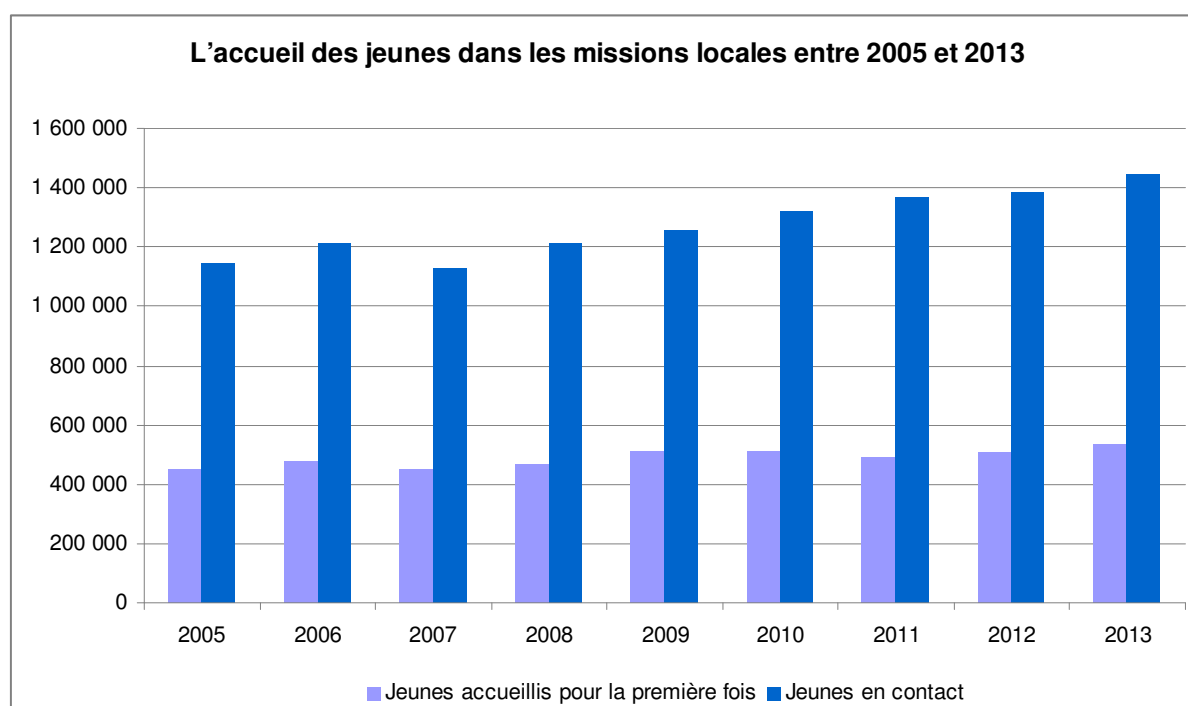
- Champ : jeunes en contact avec le réseau (entretien individuel, information collective, atelier ou visite...) et jeunes accueillis pour la première fois par le réseau (reçus pour la première fois en entretien individuel par un conseiller) dans l'année.
- Source : Entrepôt national Parcours 3 (extraction octobre 2013 et avril 2014, traitement Dares).

2 | L'activité d'insertion professionnelle des jeunes

En 2013, les jeunes femmes, majoritaires ces dernières années, représentent un peu moins de la moitié des jeunes accueillis pour la première fois. La part de jeunes mineurs en premier accueil est de 15 %, en baisse d'un point par rapport à 2012 et 2011.

Le nombre de jeunes en contact avec une mission locale (1,45 million en 2013) poursuit sa hausse : +4 % par rapport à 2012 après une hausse de 1 % entre 2011 et 2012. La plupart de ces jeunes (85 %) ont été reçus par un conseiller en entretien individuel. Au cours de l'année 2013, les conseillers ont ainsi assuré une moyenne de 3,6 entretiens individuels par jeune contre 3,7 au cours des deux années précédentes.

En 2013, 85 % des 534 000 jeunes reçus en premier accueil déclarent être à la recherche d'un emploi. Cette proportion est quasiment stable depuis 2009. En 2013, 48 % des jeunes reçus en premier accueil sont effectivement inscrits à Pôle emploi.



Définitions

- Les jeunes sont dits « en contact » une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec une mission locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, intermédiation...
- Les jeunes sont dits « reçus en entretien » lorsqu'ils ont bénéficié durant l'année d'au moins un entretien individuel, ou participé à un atelier ou une information collective.
- Les jeunes sont dits « accueillis pour la première fois » ou « reçus en premier accueil » ou simplement « en premier accueil » lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec un conseiller du réseau des missions locales.

De plus en plus de jeunes bacheliers dans les missions locales

En 2013 et en 2012, la proportion de bacheliers accueillis par les missions locales a continué d'augmenter : 36 % des jeunes en premier accueil en 2013 ont au moins un baccalauréat, contre 34 % en 2012 et 32 % en 2011. Ces jeunes diplômés sont de plus en plus nombreux à bénéficier des services du réseau : 192 000 en 2013 contre 172 000 en 2012 et 155 000 en 2011, soit une hausse de 24 % en deux ans (tableau 2). Cette tendance haussière est observée depuis 2005 où seulement 122 000 bacheliers s'étaient présentés dans le réseau (27 % des jeunes en premier accueil) mais elle s'est accélérée depuis 2011.

2 | L'activité d'insertion professionnelle des jeunes

Dans le même temps, même si leur nombre est quasiment stable, la proportion de jeunes peu qualifiés en premier accueil (niveaux V sans diplôme, V bis ou VI) a baissé, passant de 39 % en 2011 à 37 % en 2012 et seulement 35 % en 2013 ; ils étaient 43 % en 2005.

Comme les années précédentes, les hommes accueillis pour la première fois sont plus jeunes et moins qualifiés que les femmes. En 2013, 17 % des jeunes hommes sont mineurs, contre 13 % des jeunes femmes (Tableau 2, page suivante). 41 % des jeunes hommes sont sortis de l'enseignement général avant la terminale ou sans avoir obtenu de CAP-BEP, contre 29 % des femmes. Seuls 30 % des jeunes hommes ont au moins un baccalauréat, contre 41 % des jeunes femmes.

Les niveaux de formation

- Niveau I et II : diplômés des premier et deuxième cycles de l'enseignement supérieur (licence universitaire ou davantage), d'une école de commerce ou d'ingénieur.
- Niveau III : diplômés d'une formation de niveau bac +2 : premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, BTS...), de formations du secteur de la santé, paramédical, social.
- Niveau IV : Sorties de terminale ou d'un niveau équivalent avec ou sans baccalauréat, de l'enseignement supérieur sans diplôme, de classes préparatoires sans avoir réussi à intégrer une école de commerce ou d'ingénieur.
- Niveau V : sorties à l'issue de la dernière année de CAP ou BEP (avec ou sans diplôme) ou d'une classe de seconde ou de première.
- Niveau V bis : sorties du système éducatif avant la dernière année de CAP ou de BEP, après une classe de troisième générale ou une classe de quatrième ou de troisième d'enseignement non général.
- Niveau VI : sorties du système éducatif avant une classe de troisième générale ou avant une classe de quatrième non générale.
- Les jeunes dits « sans qualification » sont les jeunes de niveaux VI ou V bis. Les jeunes dits « peu ou pas qualifiés » sont les jeunes de niveau VI, V bis ou V sans diplôme. Les jeunes dits « peu ou pas diplômés » sont les jeunes de niveau VI, V bis ou V.

Des jeunes plus dépendants que par le passé en matière de logement et de transport

Depuis quelques années, la part de jeunes disposants d'un logement autonome baisse : 20 % des premiers accueils en 2012 comme en 2013, contre 22 % en 2011 et 23 % en 2009. Cependant, le niveau de 2013 est assez proche du niveau de 2005 où 21 % des jeunes en premier accueil disposaient de leur propre logement.

En moyenne plus jeunes que les femmes, les hommes en premier accueil en 2013 restent plus souvent dépendants de leur famille : seuls 14 % d'entre eux ont un logement autonome contre 27 % des jeunes femmes. De fait, 74 % des jeunes hommes sont hébergés chez leurs parents ou chez un autre membre de la famille, contre 61 % des jeunes femmes. Celles-ci sont également plus nombreuses que les jeunes hommes à avoir fondé une famille : 14 % d'entre elles vivent en couple et 9 % ont au moins un enfant à charge, contre respectivement 6 % et 3 % des hommes (tableau 2).

La dépendance des jeunes en matière de transport reste forte, surtout pour les jeunes femmes. En 2013, comme les années précédentes, environ 60 % des jeunes en premier accueil n'ont aucun moyen de transport individuel motorisé. Les jeunes femmes sont un peu moins mobiles : 65 % d'entre elles n'ont aucun moyen de transport individuel motorisé, contre 58 % des jeunes hommes. Si elles sont un peu plus nombreuses à avoir leur permis de conduire et aussi nombreuses à posséder une automobile personnelle, elles utilisent moins souvent un deux-roues : 2 % d'entre elles possèdent une motocyclette, une mobylette ou un scooter, contre 9 % des jeunes hommes.

2 | L'activité d'insertion professionnelle des jeunes

Tableau 2 : Caractéristiques des jeunes en premier accueil selon leur sexe

En pourcentage	2012			2013			Variation entre 2013 et 2005 (en points)
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
Age au premier accueil							
16 ou 17 ans	18	14	16	17	13	15	-1
18 à 21 ans	55	56	55	54	55	55	2
22 à 25 ans	27	30	29	29	32	30	-1
Niveau de formation initiale							
Au moins bac+2 (Niveau I, II ou III)	5	9	7	6	10	8	1
Baccalauréat (Niveau IV avec diplôme)	22	31	27	24	31	28	8
Niveau baccalauréat sans diplôme (niveau IV sans diplôme)	10	10	10	10	10	10	0
CAP-BEP (Niveau V avec diplôme)	19	19	19	19	19	19	-1
Niveau CAP-BEP sans diplôme, sortie de 2 ^{nde} ou 1 ^{ère} (niveau V sans diplôme)	16	12	14	15	11	13	-2
Première année CAP-BEP, sortie de 3 ^e (niveau V bis)	18	13	15	17	12	14	-4
Sortie avant la 3 ^e générale (niveau VI)	10	6	8	9	6	8	-2
Type d'hébergement							
Chez les parents	62	52	57	62	51	57	3
Chez un autre membre de la famille	11	10	11	12	10	11	0
Logement autonome	13	26	20	14	27	20	-1
Chez des amis	6	5	5	5	6	5	0
En foyer, en centre d'hébergement et de réinsertion sociale, en hôtel	3	4	3	3	3	3	-1
Sans hébergement, en hébergement nomade	1	1	1	1	1	1	0
Autres	4	2	3	3	2	3	-1
Situation familiale							
Célibataire	94	85	90	94	85	90	2
Marié, Pacsé, vie maritale	6	14	10	6	14	10	-2
Séparé, divorcé, veuf	0	1	0	0	1	0	0
Enfants							
Au moins un enfant à charge	3	11	7	3	9	6	-3
Nationalité							
Française	94	94	94	94	93	94	1
Etranger Union européenne	1	1	1	1	2	1	0
Etranger Hors Union Européenne	5	5	5	5	5	5	-1
Zone d'habitation							
Zone urbaine sensible (ZUS)	13	12	13	13	12	13	ND
Zone rurale	15	16	15	16	16	16	ND
Hors ZUS et Zone rurale	72	72	72	71	72	71	ND
Mobilité							
Automobile personnelle	31	32	31	33	33	33	ND
Motocyclette, mobylette ou scooter	9	3	6	9	2	6	ND
Aucun moyen de transport individuel motorisé	60	65	63	58	65	61	-3
Permis B	37	38	37	38	39	38	ND

- ND : non disponible du fait de l'absence de données en 2005.

- Champ : Ensemble des jeunes reçus en premier accueil en 2005, 2012, ou 2013.

- Source : Parcours 3 (extractions octobre 2013 et avril 2014) ; traitement DARES.

Des contrats de travail moins nombreux mais davantage d'emplois aidés

En 2013, les missions locales ont permis aux jeunes reçus en entretien individuel de suivre 219 000 formations contre 226 000 en 2012 comme en 2011, soit une baisse de 3 %. Dans un contexte économique difficile, les jeunes reçus ont signé 593 000 contrats de travail, chiffre stable par rapport à 2012 mais en baisse de 7 % par rapport à 2011 alors même que le nombre de jeunes reçus en entretien individuel s'est accru de 8 % en deux ans (Tableau 3, page suivante).

Les jeunes reçus en entretien individuel en 2013 ont signé seulement 415 000 contrats de travail « classiques » contre 465 000 en 2012 et 516 000 en 2011. Ces deux fortes baisses consécutives touchent tous les types de contrats : l'intérim est particulièrement affecté (-16 % entre 2011 et 2012) et reflète la baisse de l'offre générale de ce type de contrats pour les jeunes. Depuis 2010, ces derniers sont d'ailleurs particulièrement impactés par les fortes variations du marché du travail temporaire. La baisse du nombre de contrats à durée indéterminée (CDI) signés est aussi particulièrement spectaculaire : -15 % entre 2011 et 2012 puis -19 % entre 2012 et 2013. Au total, en deux ans, les jeunes reçus en entretien individuel ont signé 100 000 contrats de travail « classiques » en moins, alors même qu'ils étaient 8 % de plus.

Le nombre de contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation) signés par les jeunes suivis en mission locale baisse lui aussi (-12 % entre 2011 et 2013), (tableau 3). La baisse importante des contrats « classiques » et de l'alternance est en partie compensée par une forte hausse des contrats aidés : 133 000 en 2013, contre 80 000 en 2012 et 70 000 en 2011. Cette hausse s'explique par une croissance soutenue de l'emploi aidé non marchand entre 2011 et 2013, due notamment au lancement des emplois d'avenir à partir de la fin de l'année 2012. Ceux-ci ont ainsi bénéficié à 78 000 jeunes suivis par les missions locales au cours de l'année 2013. Dans le même temps, l'insertion par l'activité économique connaît une relative érosion.

Lionel BONNEVIALLE (Dares)

Pour en savoir plus

- Bonneville L. (2014), « Le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) en 2011 et 2012 : moins de jeunes accompagnés, pendant moins longtemps, et moins de sortants vers l'emploi durable », Dares Analyses n° 027, avril.
- Bonneville L. (2012), « Le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) : moins d'emploi à la sortie du Civis en 2009 et 2010 », Dares Analyses n° 008, janvier.
- Minni C., Pommier P. (2013), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », Dares Analyses n° 073, novembre.
- Minni C., Pommier P. (2012), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2011 », Dares Analyses n° 090, décembre.
- Bonneville L. (2013), « L'activité des missions locales et PAIO en 2011 : des contrats de travail plus nombreux pour les jeunes suivis par le réseau », Dares Analyses n° 034, juin.
- Beauvoir R., Minni C., NGuyen L., Remy V., Chanteloup G., Rey M. (2013), « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2012 », Dares Analyses n° 037, juin.
- Finot J. (2012), « L'intérim en 2011 : croissance soutenue », Dares Analyses n° 042, juin.
- Finot J. (2013), « L'intérim en 2012 : fort repli du travail temporaire », Dares Analyses n° 044, juillet.
- Sanchez R. (2013), « Le contrat de professionnalisation en 2012 : des embauches en baisse et des contrats plus courts », Dares Analyses n° 075, décembre.
- Sanchez R. (2014), « L'apprentissage en 2012. Quasi stabilité des entrées, hausse de la part des contrats courts », Dares Analyses n° 042, juin.
- Bahu M. (2014), « Les contrats d'aide à l'emploi en 2012 : des entrées en hausse et des contrats toujours ciblés sur les publics en difficulté », Dares Analyses n° 021, mars.
- Avenel M., Bahu M. (2013), « L'insertion par l'activité économique en 2011 : hausse globale des embauches malgré une légère diminution dans les entreprises d'insertion », Dares Analyses n° 063, octobre.

2 | L'activité d'insertion professionnelle des jeunes

Tableau 3 : Contrats de travail signés depuis 2010 par les jeunes reçus en entretien individuel

Année	2010		2011		2012		2013	
Jeunes reçus en entretien individuel	1 110 000		1 134 000		1 151 000		1 224 000	
Types de contrats de travail signés	Part en 2010 (en %)	Nbre de contrats en 2010	Part en 2011 (en %)	Nbre de contrats en 2011	Part en 2012 (en %)	Nbre de contrats en 2012	Part en 2013 (en %)	Nbre de contrats en 2013
Emplois classiques	80,0	461 000	81	516 000	78,3	465 000	70	415 000
CDD	36,1	208 000	36,6	233 000	36,5	217 000	33,2	197 000
intérim	21,9	126 000	23,4	149 000	21,6	128 000	19,1	113 000
CDI	11,8	68 000	11,6	74 000	10,6	63 000	8,6	51 000
Contrat saisonnier	9,2	53 000	8,4	54 000	8,6	51 000	7,8	46 000
Autres contrats	1,0	6 000	1,0	6 000	1,0	6 000	0,7	4 000
Emplois aidés	12,0	69 000	11,0	70 000	13,5	80 000	22,4	133 000
Emploi d'avenir CDD non marchand	-	-	-	-	0,2	1 000	9,9	59 000
Emploi d'avenir CDD marchand	-	-	-	-	-	-	0,8	5 000
Emploi d'avenir CDI non marchand	-	-	-	-	-	-	1,5	9 000
Emploi d'avenir CDI marchand	-	-	-	-	-	-	0,7	4 000
CUI CAE	7,5	43 000	7,2	46 000	9,3	55 000	6,1	36 000
CUI CIE	1,7	10 000	1,2	7 000	1,3	8 000	1	6 000
Insertion par l'activité économique	2,3	13 000	2,2	14 000	2,2	13 000	2	12 000
Autres contrats aidés	0,5	3 000	0,5	3 000	0,5	3 000	0,3	2 000
Alternance	8,0	46 000	8,0	51 000	8,2	49 000	7,6	45 000
Contrat d'apprentissage	5,2	30 000	5,2	33 000	5,4	32 000	5,1	30 000
Contrat de professionnalisation	2,8	16 000	2,8	18 000	2,8	17 000	2,5	15 000
Ensemble	100	576 000	100	637 000	100	594 000	100	593 000

- Note de lecture : 13,5 % des contrats de travail signés en 2012 sont des emplois aidés et 8,2 % sont des emplois en alternance.

- Champ : Ensemble des contrats signés en 2010, 2011, 2012 et 2013 par les jeunes reçus en entretien individuel dans le réseau des missions locales.

- Source : Parcours 3 (extraction octobre 2013 et avril 2014, traitement Dares).

3 | Les jeunes en demande d'insertion

L'indicateur jeunes en demande d'insertion (JDI) mesure le nombre de jeunes ayant eu au moins un entretien individuel, une information collective ou un atelier dans les cinq derniers mois. L'indicateur est calculé, par la Dares, à partir de l'entrepôt national de données, issu de Parcours 3.

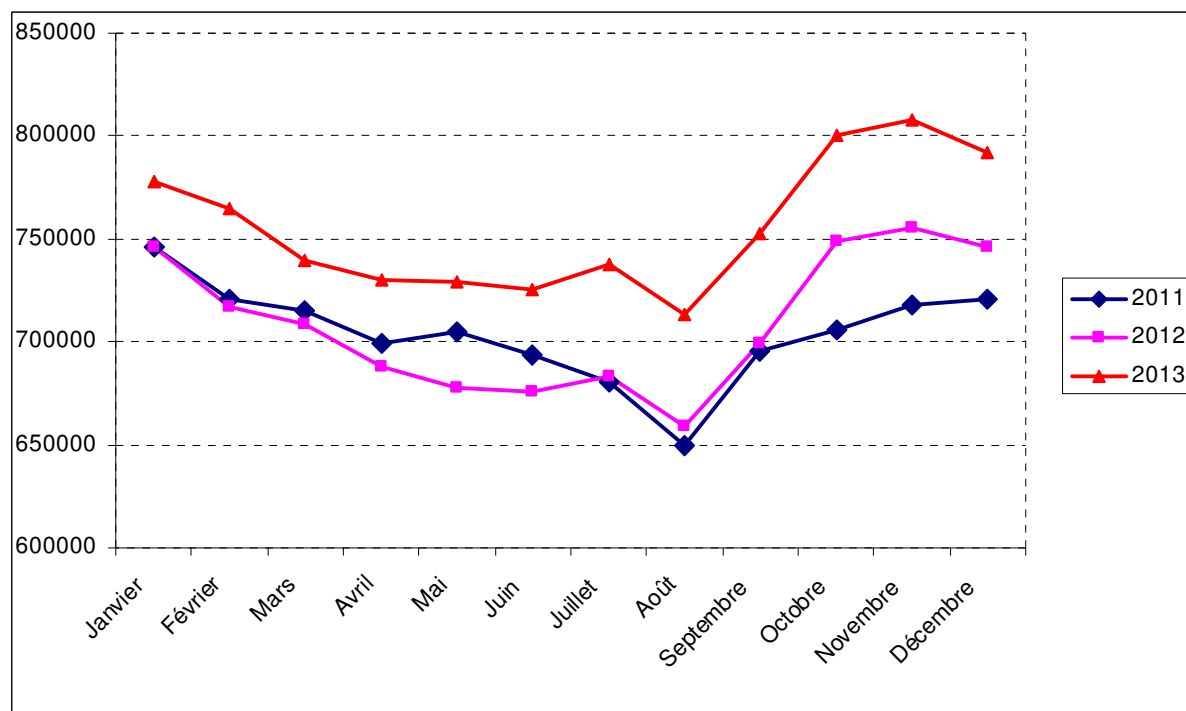
L'indicateur JDI du mois de décembre 2013 mesure ainsi le nombre de jeunes ayant eu au moins un entretien individuel, une information collective ou un atelier entre le 01 août 2013 et le 31 décembre 2013 inclus.

Tableau 4 : L'évolution des jeunes en demande d'insertion de 2005 à 2013

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Janvier	577 418	611 929	667 094	636 753	672 855	721 943	745 684	745 728	778 110
Février	546 206	592 916	643 390	620 647	651 738	693 763	720 716	717 120	764 451
Mars	538 775	595 910	626 575	596 986	642 662	689 263	715 582	708 871	739 756
Avril	528 295	580 761	603 753	591 911	639 800	675 864	698 965	687 589	730 019
Mai	523 925	578 296	597 076	591 534	636 069	667 850	705 091	677 504	728 897
Juin	517 318	573 984	589 785	590 507	643 966	677 737	693 889	675 595	725 358
Juillet	509 828	573 033	587 174	591 791	645 333	675 845	680 978	682 893	737 801
Août	486 903	549 910	559 689	568 489	613 283	644 209	649 551	659 115	713 205
Septembre	531 578	595 278	591 231	604 463	657 625	690 668	695 045	699 059	752 419
Octobre	558 977	630 100	624 061	649 974	699 739	722 195	705 545	749 186	800 535
Novembre	573 074	643 885	625 714	648 940	700 242	721 119	718 189	755 864	807 427
Décembre	583 408	642 936	612 216	643 499	697 292	720 827	721 167	745 708	792 180
Moyenne	539 642	597 412	610 647	611 291	658 384	691 774	704 200	708 686	755 847

- Source : Parcours 3.
- Exploitation Dares : Entrepôt National Parcours 3.

L'évolution mensuelle de l'indicateur JDI de 2011 à 2013

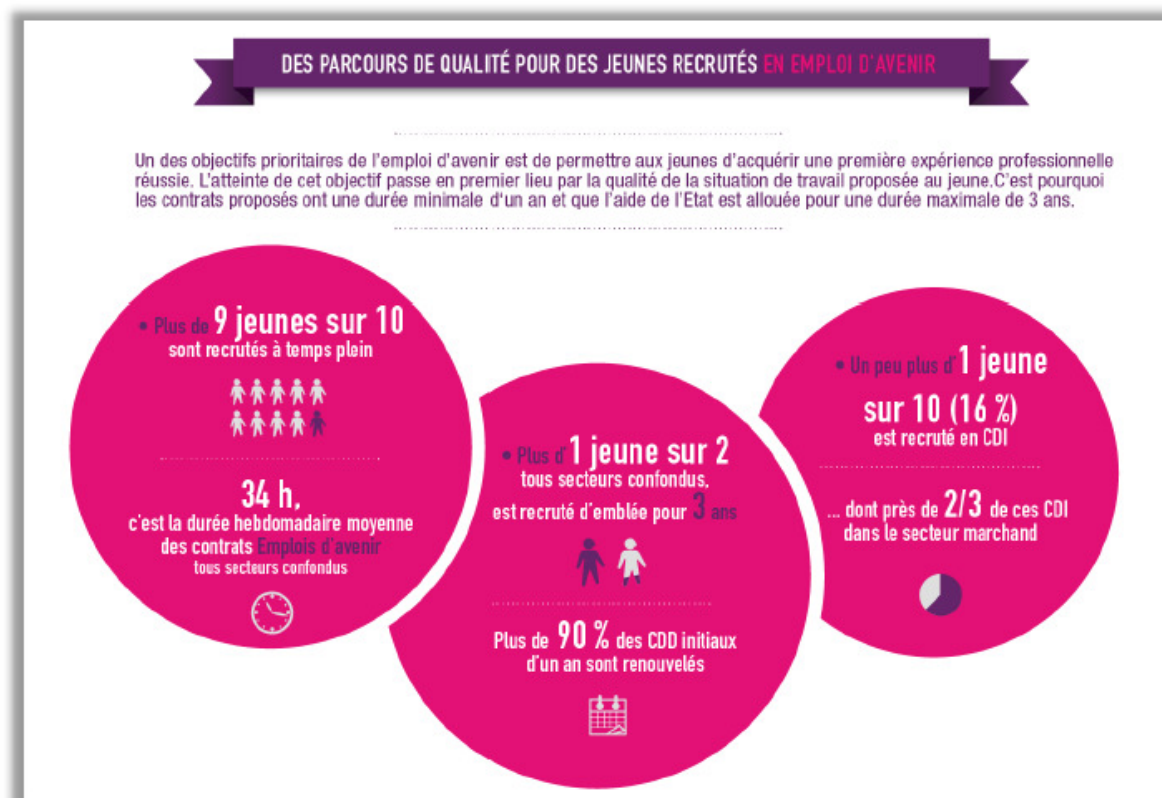


4 | Les emplois d'avenir

Les emplois d'avenir ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi. L'Etat soutient ainsi la création de 150 000 emplois d'avenir d'ici 2014.

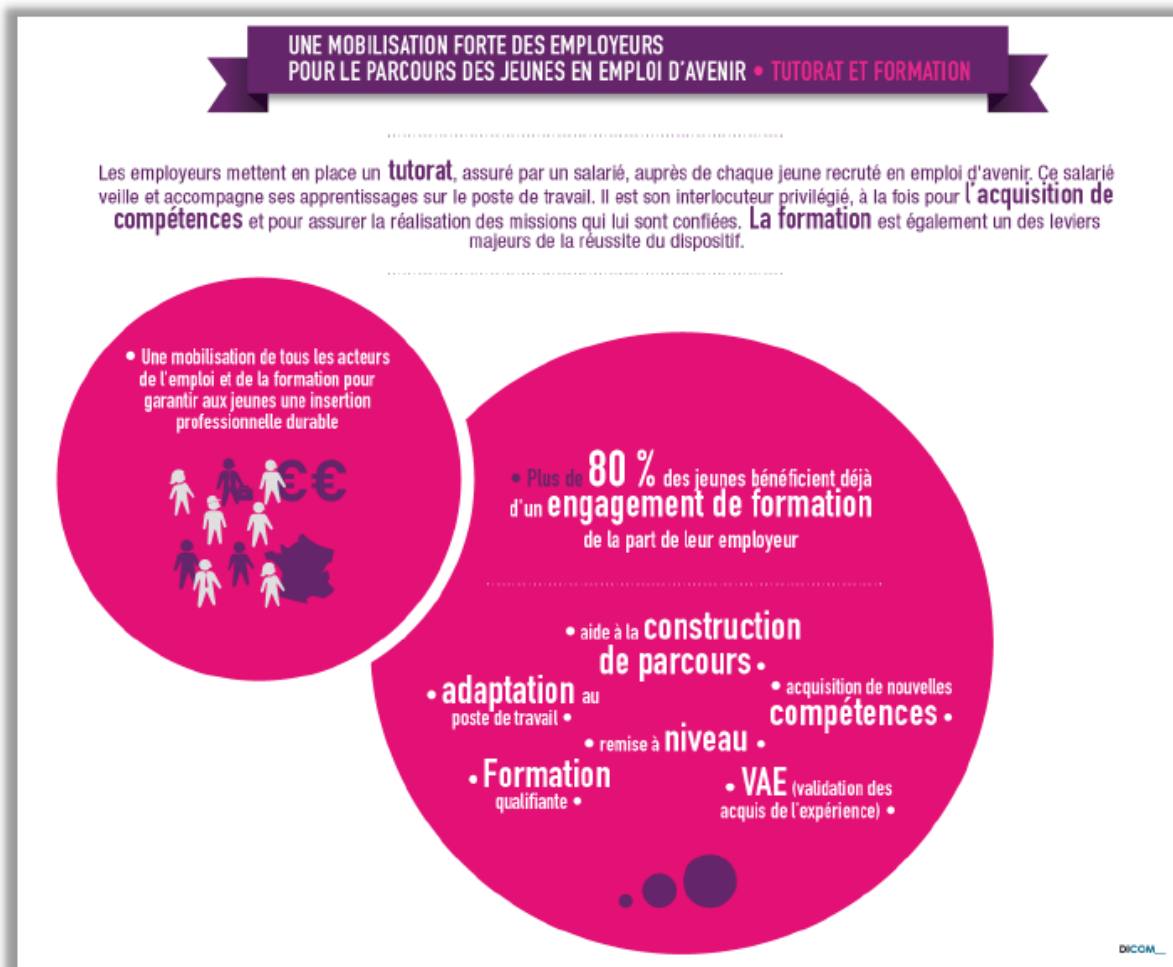
95 000 emplois d'avenir (hors Education nationale) doivent être conclus sur l'année 2014. Fin mai 2014, 115 000 jeunes ont été recrutés depuis le début du dispositif en novembre 2012.

L'objet de ces emplois subventionnés par l'Etat est de "faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification" de jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés par "leur recrutement dans des activités présentant un caractère d'utilité sociale ou environnementale" et "ayant un fort potentiel de création d'emplois".



Quelques indicateurs-clés (Source Dares, Grande conférence sociale 2014)

- 82% des jeunes recrutés n'ont pas le baccalauréat et 41% n'ont aucun diplôme ;
- Parmi ceux qui étaient inscrits à Pôle emploi, plus de 40% l'étaient depuis plus d'un an ;
- Près de 30% d'entre eux résident dans des zones prioritaires, dont plus de la moitié en ZUS ;
- 50% sont des jeunes femmes.
- Plus de 30% des jeunes sont recrutés pour trois ans et en CDI et 90% des jeunes sont à temps plein ;
- 80% des jeunes bénéficient d'un engagement de formation ;
- Les employeurs sont majoritairement du secteur non marchand (88% dont 27% de collectivités territoriales, 33% d'associations et 14% d'établissements publics) ;
- Dans le non-marchand, près des deux-tiers des recrutements se sont faits dans trois types d'activités: les services à la personne et à la collectivité (30%), l'hôtellerie-restauration (18%) et le support aux entreprises (13%). Dans le privé: tourisme, bâtiment, commerce et distribution sont en tête.
- Le taux de rupture reste faible (environ 9%), ce qui témoigne de la préparation et du suivi assuré par les opérateurs sur le terrain.



Les emplois d'avenir

- Les jeunes de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), peu ou pas diplômés et à la recherche d'un emploi peuvent poser leur candidature pour un emploi d'avenir. A titre exceptionnel, les jeunes résidant dans une zone urbaine sensible, une zone de revitalisation régionale ou en outre-mer peuvent également accéder à un emploi d'avenir jusqu'au niveau bac+3 et s'ils sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an.
- Les employeurs du secteur non marchand sont principalement concernés par le dispositif emplois d'avenir. Leurs activités ont une utilité sociale avérée ou de défense de l'environnement et sont susceptibles d'offrir des perspectives de recrutement durables : filières vertes et numériques, secteurs social et médico-social, aide à la personne, animation socioculturelle, tourisme... Ce sont principalement des associations, des organismes à but non lucratif, des établissements publics, des collectivités territoriales.
- Le contrat de travail : un CDI ou CDD de 1 à 3 ans, à temps plein (sauf exception), une formation pour apprendre un métier et la reconnaissance des compétences acquises pendant l'emploi d'avenir.
- Le soutien aux employeurs : une aide de l'Etat pour 3 ans à hauteur de 75 % de la rémunération brute mensuelle au niveau du SMIC (35% pour les entreprises du secteur marchand).
- Le conseil de la mission locale pour construire le parcours de formation du jeune et intervenir pour toute difficulté pouvant survenir au cours de l'emploi.
- Dans une logique de parcours, l'emploi d'avenir pourra aboutir à une pérennisation dans l'emploi créé, à l'acquisition de compétences donnant au jeune des perspectives nouvelles dans une activité d'avenir ou à la reprise d'une formation, en alternance le plus souvent, en lien avec la motivation trouvée pour un métier.
- Ce parcours de réussite repose sur un fort engagement des employeurs (tutorat, formation, capacité d'accompagnement, place...) et sur un accompagnement renforcé assuré essentiellement par les missions locales mais également Pôle emploi et Cap emploi pour les travailleurs handicapés.

5 | Le contrat d'insertion à la vie sociale - Civis

Civis de droit commun et Civis renforcé

Créé par la loi de Cohésion sociale de janvier 2005, le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) vise à accompagner les jeunes en difficulté vers l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de six mois, hors contrats aidés du secteur non marchand). Mis en œuvre par les missions locales, le dispositif se décline en deux volets : Le Civis renforcé pour les jeunes sortis de scolarité sans CAP-BEP ou avant la terminale (niveaux VI, Vbis et V sans diplôme) et le Civis de droit commun pour les jeunes jusqu'au bac+2 non validé (niveaux V sans diplôme et IV).

Le Civis de droit commun se déroule sur un maximum de deux périodes d'un an. Le Civis renforcé est renouvelable chaque année jusqu'au 26^e anniversaire du jeune. Depuis janvier 2009, un jeune peut effectuer plusieurs périodes non contiguës dans le dispositif Civis. Sont considérées comme telles les périodes (d'au plus un an) non suivies d'un renouvellement dans le mois qui suit.

Tableau 5 : Entrées et sorties du Civis entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2013

	Entrées totales	Entrées en Civis renforcé	Entrées en Civis de droit commun	Nombre de jeunes sortis corrigé*
Alsace	3 971	1 578	2 393	4 053
Aquitaine	7 772	3 509	4 263	8 434
Auvergne	2 994	1 266	1 728	3 330
Basse-Normandie	3 722	1 668	2 054	3 824
Bourgogne	5 702	2 568	3 134	6 106
Bretagne	7 945	2 736	5 209	7 923
Centre	6 277	2 686	3 591	6 593
Champagne-Ardenne	3 764	1 399	2 365	4 350
Corse	541	279	262	552
Franche-Comté	2 948	1 108	1 840	3 408
Haute-Normandie	6 596	2 671	3 925	7 346
Ile-de-France	22 362	11 318	11 044	23 171
Languedoc-Roussillon	8 240	3 909	4 331	8 869
Limousin	1 796	773	1 023	1 930
Lorraine	6 297	2 786	3 511	6 772
Midi-Pyrénées	6 304	2 972	3 332	6 838
Nord-Pas-de-Calais	18 014	7 118	10 896	19 410
Pays de la Loire	9 895	4 007	5 888	9 796
Picardie	6 960	3 638	3 322	7 513
Poitou-Charentes	5 159	2 226	2 933	5 615
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11 517	5 431	6 086	12 302
Rhône-Alpes	11 909	5 555	6 354	12 503
Métropole	160 685	71 201	89 484	170 638
Guadeloupe	1 900	664	1 236	1 986
Guyane	1 059	339	720	1 019
La Réunion	5 495	2 193	3 302	5 382
Martinique	2 401	790	1 611	2 240
DOM	10 855	3 986	6 869	10 627
France entière	171 540	75 187	96 353	181 265

- Entrées totales : nombre d'entrants dans le dispositif Civis depuis le début de l'année en cours.
- Entrées en Civis renforcé : nombre d'entrants en Civis renforcé depuis le début de l'année en cours.
- Entrées en Civis de droit commun : nombre d'entrants en Civis de droit commun depuis le début de l'année en cours.

* Nombre de jeunes sortis corrigé : nombre de jeunes ayant définitivement arrêté le Civis depuis le début de l'année en cours. Indicateur calculé à partir des entrées depuis le début de l'année en cours et de la variation des stocks depuis la fin de l'année précédente. Calcul : « nombre de jeunes sortis corrigé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013 » = « stock de jeunes fin décembre 2012 » + « entrées totales entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013 » - « stock de jeunes à fin décembre 2013 ».

5 | Le contrat d'insertion à la vie sociale - Civis

Tableau 6 : Fins de contrat* Civis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2013

	Nombre de fins de contrat	Part de fins de contrat en emploi durable	Part de fins de contrat en emploi non durable	Part de fins de contrat en formation
Alsace	4 403	36,1%	16,6%	7,4%
Aquitaine	9 456	32,9%	10,6%	7,0%
Auvergne	3 555	36,7%	13,3%	7,5%
Basse-Normandie	4 631	28,9%	16,3%	6,8%
Bourgogne	7 220	33,4%	13,1%	8,8%
Bretagne	9 082	29,0%	17,0%	8,2%
Centre	7 363	32,3%	11,7%	7,7%
Champagne-Ardenne	4 682	30,1%	13,5%	8,5%
Corse	621	47,2%	9,3%	7,2%
Franche-Comté	3 930	29,3%	16,2%	8,1%
Haute-Normandie	8 693	26,3%	13,7%	10,0%
Ile-de-France	25 271	27,6%	13,3%	8,2%
Languedoc-Roussillon	10 148	27,9%	15,8%	7,8%
Limousin	2 260	31,7%	13,5%	7,9%
Lorraine	7 639	28,0%	11,8%	10,3%
Midi-Pyrénées	7 653	32,7%	14,3%	5,6%
Nord-Pas-de-Calais	22 621	25,7%	11,6%	9,9%
Pays de la Loire	11 714	22,7%	18,7%	6,5%
Picardie	8 714	24,3%	12,5%	7,4%
Poitou-Charentes	6 456	27,8%	14,4%	7,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 095	33,5%	12,5%	9,9%
Rhône-Alpes	13 648	26,9%	15,8%	7,5%
Métropole	192 855	28,7%	13,9%	8,2%
Guadeloupe	2 356	12,2%	8,1%	12,5%
Guyane	1 188	9,6%	15,9%	11,0%
La Réunion	5 775	23,6%	10,0%	12,2%
Martinique	2 603	16,8%	11,0%	19,5%
DOM	11 922	18,4%	10,4%	13,7%
France entière	204 777	28,1%	13,7%	8,5%

- Source : Parcours 3 (Données à fin décembre 2013 ; extraction début avril 2014, annule et remplace toute extraction antérieure).

- Exploitation Dares : Entrepôt National Parcours 3.

- Nombre de fins de contrat : nombre de périodes (d'au plus un an), non suivies d'un renouvellement du Civis dans le mois qui suit.

- Part de fins de contrat en emploi durable : part de fins de contrats débouchant sur un emploi durable (CDI ou CDD de plus de six mois, hors contrats aidés du secteur non marchand).

- Part de fins de contrat en emploi non durable : part de fins de contrats débouchant sur un emploi non durable.

- Part de fins de contrat en formation : part de fins de contrats débouchant sur une formation.

* Un jeune en Civis peut connaître plusieurs fins de contrats (périodes non contiguës dans le dispositif) alors qu'il ne connaît qu'une seule sortie (définitive) du dispositif. Le nombre de fins de contrats est ainsi supérieur au nombre de sorties.

6 | Le partenariat renforcé avec Pôle emploi

Le partenariat renforcé entre les missions locales et Pôle emploi

L'accord cadre de partenariat renforcé renouvelant la coopération entre l'Etat, Pôle emploi et le CNML a été signé en janvier 2010 pour une période de cinq ans. S'appuyant sur le partenariat engagé depuis 2001 au service de l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi, il vise à dynamiser et structurer la coopération dans un principe de concertation et de complémentarité d'action. Au-delà de sa composante cotraitance que constitue la contribution des missions locales à la mise en œuvre du projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE), l'accord a pour objet de développer : une démarche commune de diagnostic partagé ; la complémentarité des offres de services ; une intervention concertée en directions des entreprises ; la réalisation d'actions communes en direction des jeunes, des entreprises et des partenaires ; des actions de communication valorisant le partenariat. En 2013, 196 000 jeunes ont été accompagnés dans le cadre de la cotraitance pour un objectif initial de 150 000.

Tableau 7 : Répartition régionale des postes Pôle emploi affectés

Région	Missions locales et PAIO	ML&PAIO disposant d'un poste Pôle emploi
Alsace	10	10
Aquitaine	23	17
Auvergne	14	11
Basse-Normandie	13	5
Bourgogne	16	15
Bretagne	17	14
Centre	20	10
Champagne-Ardenne	15	8
Corse	4	2
Franche-Comté	10	6
Guadeloupe	1	1
Guyane	1	1
Haute-Normandie	12	10
Ile-de-France	76	45
Languedoc-Roussillon	17	7
Limousin	6	4
Lorraine	19	18
Martinique	3	1
Mayotte	1	0
Midi-Pyrénées	10	10
Nord-Pas-de-Calais	27	24
Pays de la Loire	21	4
Picardie	17	11
Poitou-Charentes	14	11
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29	20
La Réunion	4	4
Rhône-Alpes	47	33
Total	447	302

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales 2013 – ICARE.

6 | Le partenariat renforcé avec Pôle emploi

Tableau 8 : Réalisation des objectifs de cotraitance

Région	Jeunes suivis dans le cadre du PPAE	Dont conventionnés	Objectif conventionnel	Taux de réalisation
Alsace	4 417	3 896	3 495	111%
Aquitaine	10 514	8 551	7 562	113%
Auvergne	4 109	3 218	2 931	110%
Basse-Normandie	5 765	4 786	4 243	113%
Bourgogne	5 645	4 326	3 911	111%
Bretagne	8 932	7 665	5 711	134%
Centre	7 006	5 868	5 255	112%
Champagne-Ardenne	4 079	3 619	3 415	106%
Corse	720	664	646	103%
Franche-Comté	3 259	2 740	2 461	111%
Guadeloupe	1 929	1 826	1 857	98%
Guyane	441	414	502	82%
Haute-Normandie	8 592	6 983	5 922	118%
Ile-de-France	23 234	21 380	19 702	109%
La Réunion	5 597	4 984	5 143	97%
Languedoc-Roussillon	8 225	6 507	6 250	104%
Limousin	1 664	1 550	1 375	113%
Lorraine	7 562	6 381	5 762	111%
Martinique	2 599	2 256	1 553	145%
Midi-Pyrénées	8 486	6 999	5 787	121%
Nord-Pas-de-Calais	20 487	16 601	15 243	109%
Pays de la Loire	12 307	10 143	8 235	123%
Picardie	8 799	6 339	5 967	106%
Poitou-Charentes	4 198	4 087	3 683	111%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 415	12 244	11 427	107%
Rhône-Alpes	13 974	12 894	11 962	108%
Total	195 955	166 921	150 000	111%

Source : Parcours 3 et comptes rendus d'activité des missions locales 2013 – ICARE.

Tableau 9 : Partenariat avec les services de l'Education nationale

CIO	371
MGIEN	293
Etablissement scolaire public	210
Etablissement scolaire privé	121
Université	64
Rectorat	49
Inspection académique	97
Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs	374
<i>Dont coordination assurée par un professionnel de la mission locale</i>	<i>242</i>
Total missions locales concernées	399

Lecture : réponses positives à la question « Avez-vous des relations opérationnelles ou des conventions avec l'Education Nationale? Si oui, avec quels établissements et services ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 428 réponses.

Tableau 10 : Types de partenariat avec les services de l'Education nationale

Lutte contre la déscolarisation	259
Retour en formation initiale	303
Orientation	229
Apprentissage	213
Information sur l'emploi	182
Information sur l'offre de service de la mission locale	328
Concertation entre professionnels	240
Repérage concerté du décrochage scolaire	362
Organisation accompagnement concerté des décrocheurs	345
Total missions locales concernées	399

Lecture : réponse à la question « Quelles sont les thématiques de vos relations ou accords avec l'Education Nationale ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 399 réponses.

7 | L'offre de service des missions locales

Tableau 11 : Partenariat avec les services du ministère de la justice

Maison d'arrêt	148
Centre de détention	47
Centre pénitentiaire	50
Centre de semi-liberté	37
Etablissement pénitentiaire pour mineurs	47
Services pénitentiaires d'insertion et de probation	312
Association de contrôle judiciaire	63
Service et établissement de la direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)	266
Intervention de la mission locale en milieu carcéral	155
Total missions locales concernées	338

Lecture : réponse à la question « Avez-vous des relations opérationnelles ou des conventions avec les établissements pénitentiaires et les services du ministère de la Justice ? Si oui, avec quels établissements et services ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 426 réponses.

Tableau 12 : Relations opérationnelles ou conventions avec les Centres relevant de la Défense nationale

Centre du service national (journée défense et citoyenneté)	309
Centre de l'établissement public d'insertion de la Défense (EPIDe)	204
Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA)	274
Total missions locales concernées	378

Lecture : réponse à la question « Avez-vous des relations opérationnelles ou des conventions avec la défense nationale ? Si oui, avec qui ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 426 réponses.

Tableau 13 : Relations opérationnelles ou conventions avec les organismes de santé publique

Agence régionale de santé	243
Caisse primaire d'assurance maladie	278
Etablissement public de santé (CHR, CHU, Centre hospitalier, hôpital local)	168
Centre de santé	184
Réseau de santé	192
Service communal d'hygiène et de santé	72
Autre service ou établissement de santé	87
Total missions locales concernées	395

Lecture : réponse à la question « Avez-vous des relations opérationnelles ou des conventions avec des organismes de santé publique ? Si oui, avec quels établissements et services ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 425 réponses.

7 | L'offre de service des missions locales

Tableau 14 : Service de rencontre d'un psychologue

Réalisé par un salarié	86
Réalisé par un partenaire non financé par la mission locale	133
Réalisé par un partenaire ou prestataire financé par la mission locale	89
Total missions locales concernées	282

Lecture : réponse à la question « La mission locale propose t'elle la rencontre d'un psychologue au sein de la mission locale ? ».
Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 425 réponses.

Tableau 15 : Aides à la mobilité

Transport à la demande	194
Location ou prêt de vélos	177
Location ou prêt de deux roues motorisés	275
Location d'automobiles	198
Prêts pour achat de véhicules	107
Aides financières mobilité	381
Actions collectives d'information sur les transports publics	151
Service de covoiturage	94
Préparation au permis de conduire	310
Total missions locales concernées	399

Lecture : réponse à la question « La mission locale propose-t-elle des aides à la mobilité (directement ou dans le cadre d'un partenariat) ? ».
Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 425 réponses.

Tableau 16 : Services d'aide au logement et partenariat

Accompagnement par un conseiller référent logement	191
Gestion d'un parc de logement	27
Gestion d'un comité de logement autonome des jeunes (CLLAJ)	16
Partenariat avec un CLLAJ	103
Partenariat avec un foyer de jeunes travailleurs	236
Partenariat avec une agence immobilière à vocation sociale	34
Partenariat avec Adoma (1)	68
Partenariat avec les autres acteurs du logement	244
Total missions locales concernées	381

Lecture : réponse à la question « La mission locale propose-t-elle des services d'aide au logement, gérés en interne ou avec des partenaires ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 425 réponses.

(1) Créée à l'origine pour loger les travailleurs migrants, Adoma a aujourd'hui pour mission d'accueillir et soutenir tous ceux et celles qui traversent des difficultés et ne trouvent pas leur place dans le logement social traditionnel.

7 | L'offre de service des missions locales

Tableau 17 : Services d'hébergement d'urgence

Gestion directe par la mission locale	38
Par l'intermédiaire du SAMU social (115)	181
Par l'intermédiaire d'un service social d'une collectivité territoriale	127
Par l'intermédiaire d'un autre partenaire	209
Total missions locales concernées	344

Lecture : réponse à la question « La mission locale propose-t-elle des services d'hébergement d'urgence gérés en interne ou avec des partenaires ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 425 réponses.

Tableau 18 : Services d'aide à la création d'entreprise

Repérage de porteurs de projet	216
Accompagnement des porteurs de projet	86
Club de créateurs	19
Groupement de jeunes créateurs	27
Partenariat avec un comité local d'aide aux projets	47
Partenariat avec une boutique de gestion	155
Partenariat avec l'Adie	157
Partenariat avec France Active	12
Partenariat avec France Initiative	27
Partenariat avec une Chambre consulaire	143
Autre partenaire	139
Total missions locales concernées	366

Lecture : réponse à la question « La mission locale propose-t-elle des services d'aide à la création d'entreprises gérés en interne ou avec des partenaires ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 425 réponses.

Tableau 19 : Services numériques

Site Internet	223
Page Facebook	163
Compte Twitter	34
Page Google+	11
Accès Internet en libre accès	271
Accès Internet pour des actions spécifiques	204
Accès à des outils bureautiques	265
Espace public numérique	130
Total missions locales concernées	313

Lecture : réponse à la question « La mission locale propose-t-elle des services numériques ? »

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 421 réponses.

7 | L'offre de service des missions locales

Tableau 20 : Types d'actions mises en oeuvre avec les entreprises signataires d'accords avec le CNML

	Infos métiers, forums, rencontres professionnelles	Parrainage	Recrutement
Adecco	211	48	253
Areva	25	4	20
Carglass	21	0	60
Cafés Merling	8	2	9
Groupe CRIT	122	24	161
Dexia - Crédit Local	23	7	6
Groupe Casino	98	7	152
Groupe Carrefour	155	13	267
Groupe DCNS (Filières du talent)	19	1	8
Groupe GDF-Suez (hors INEO)	65	10	79
Groupe La Poste	150	16	313
ERDF	149	33	180
INEO (Groupe GDF-Suez)	50	5	57
Lyonnaise des Eaux (Suez Environnement)	45	13	64
Mediapost	45	5	85
SITA - Suez Environnement	41	4	46
Proman	62	13	81
SNCF	132	12	261
Veolia	125	12	136

Lecture : réponse à la question « La mission locale a-t-elle des relations opérationnelles avec une des entreprises suivantes ? Si oui, lesquelles et sur quels types d'action ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales 2013 – ICARE. Sur un total de 422 réponses.

7 | L'offre de service des missions locales

Tableau 21 : Types d'actions mises en oeuvre avec les opérateurs économiques signataires d'un accord avec le CNML

	Infos métiers, forums, rencontres professionnelles	Parrainage	Recrutement
Actalians (OPCA des professions libérales)	28	0	4
Association nationale pour la formation automobile (ANFA)	92	1	37
AGEFOS PME	237	6	99
Armée de l'air	302	10	186
Armée de terre	340	11	225
Association française de la relation clients (AFRC)	15	2	9
Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics (CCCA-BTP)	91	11	41
Fédération des clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion (CREPI)	61	7	31
Chambre de métiers et de l'artisanat	369	24	200
Chambre de commerce et d'industrie	359	24	179
Chambre d'agriculture	242	8	113
Compagnons du Devoir	210	3	98
Fafih (OPCA de l'hôtellerie, de la restauration et des activités de loisirs)	201	5	99
FAFTT (Fonds d'assurance formation du travail temporaire)	127	1	42
FASTT (Fonds d'action sociale du travail temporaire)	93	0	26
Fédération des entreprises de propreté (FEP – FARE)	142	5	64
Fédération bancaire française (FBF)	42	1	16
Fédération française du bâtiment (FFB)	239	28	104
Fédération française du sport d'entreprise (FFSE)	25	1	11
Forco (OPCA du commerce et de la distribution)	113	4	59
GEIQ (Groupement des employeurs pour l'insertion et la qualification)	238	23	207
Gendarmerie nationale	312	9	198
Institut de mécénat de solidarité (IMS-Entreprendre pour la Cité)	28	1	11
Marine nationale	306	15	180
OPCA Transport	145	1	66
Police nationale	247	10	150
Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM)	246	15	145

Lecture : réponse à la question « La mission locale a-t-elle des relations opérationnelles avec un des acteurs suivants ? Si oui, lesquelles et sur quels types d'action ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales 2013 – ICARE. Sur un total de 418 réponses.

7 | L'offre de service des missions locales

Tableau 22 : Participation à des programmes européens

	ML concernées	Jeunes concernés
Jeunesse en action : Echanges de jeunes	35	227
Jeunesse en action : Service volontaire européen	61	1 003
Jeunesse en action : Activités de formation et mise en réseau des acteurs et organisations	20	70
Jeunesse en action : Appui aux acteurs pour des observations en milieu de travail, séminaires, visites d'études, stages de formation	20	16
Education - Grundtvig : Activités de formation formelle ou non-formelle (cours, stages, visites d'études) et de mise en réseau des acteurs	18	23
Education et formation tout au long de la vie - Leonardo da Vinci : Bourses de mobilité pour effectuer un stage en entreprise, une formation ou découvrir les méthodes de formations professionnelles en Europe	73	699
Actions innovantes transnationales du fonds social européen : Projets innovants et expérimentaux, partenariat pour l'innovation, coopération transnationale pour la mobilité	29	1 056
Autres programmes	58	7 049
Total missions locales concernées	145	-

Lecture : réponse aux questions « Votre mission locale est-elle impliquée, en tant que pilote ou partenaire, dans des programmes européens ? De quels programmes européens s'agit il et pour combien de jeunes ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 421 réponses.

Tableau 23 : Participation à des échanges internationaux

	ML concernées	Jeunes concernés
OFAJ : Echanges de jeunes, de professionnels, stages en entreprise, stages en centre de formation, participation à des séminaires, jumelages	16	50
OFQJ : Echanges de jeunes, de professionnels, stages en entreprise, stages en centre de formation, participation à des séminaires, jumelages, recours au service civique	14	62
Coopération internationale : Echange de jeunes, de professionnels dans le cadre d'un projet de coopération volet national, ou volet de coopération décentralisée, activités humanitaires, recours au service civique	21	120
Autres projets	21	184
Total missions locales concernées	41	-

Lecture : réponse aux questions « La mission locale est-elle impliquée dans des projets internationaux ? Dans quels types de projets est-elle impliquée et pour combien de jeunes ? ».

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO 2013 – ICARE. Sur un total de 143 réponses.

8 | L'organisation territoriale

Tableau 24 : Composition du réseau et statut

	Au 31/12/2012	Au 31/12/2013
Nombre total de structures	451	447
dont missions locales	444	446
dont PAIO	7	1
Statut associatif	421	419
Statut GIP	28	27
Service de collectivité locale	2	1

Source : Comptes rendus d'activité 2013 des missions locales – ICARE.

Tableau 25 : Statut des missions locales et des PAIO par région au 31-12-2013

Région	ML	PAIO	Association	GIP	Service de collectivité locale	Total
Alsace	10		10			10
Aquitaine	23		23			23
Auvergne	14		14			14
Basse-Normandie	13		13			13
Bourgogne	16		16			16
Bretagne	17		17			17
Centre	20		18	2		20
Champagne-Ardenne	15		14	1		15
Corse	4		4			4
Franche-Comté	10		9		1	10
Guadeloupe	1		1			1
Guyane	1			1		1
Haute-Normandie	11	1	12			12
Ile-de-France	76		67	9		76
La Réunion	4		4			4
Languedoc-Roussillon	17		17			17
Limousin	6		5	1		6
Lorraine	19		19			19
Martinique	3		3			3
Mayotte	1		1			1
Midi-Pyrénées	10		9	1		10
Nord-Pas-de-Calais	27		25	2		27
Pays de la Loire	21		20	1		21
Picardie	17		16	1		17
Poitou-Charentes	14		13	1		14
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29		23	6		29
Rhône-Alpes	47		46	1		47
Total	446	1	419	27	1	447

Source : Comptes rendus d'activité 2013 des missions locales – ICARE.

8 | L'organisation territoriale

Tableau 26 : Couverture territoriale des missions locales

Région	ML et PAIO	Accueil au siège	Antennes	Permanences	Total lieux d'accueil	Nb de communes couvertes	Nb de communes par structure
Alsace	10	9	38	66	104	900	82
Aquitaine	23	22	73	207	280	2297	100
Auvergne	14	14	14	151	165	1304	93
Basse-Normandie	13	13	15	172	187	1816	140
Bourgogne	16	16	30	91	121	2045	128
Bretagne	17	15	45	290	335	1275	75
Centre	20	22	17	171	188	1836	83
Champagne-Ardenne	15	15	10	100	110	2033	136
Corse	4	4	7	15	22	355	89
Franche-Comté	10	9	18	56	74	1636	164
Guadeloupe	1	1	8	21	29	32	32
Guyane	1	1	5	10	15	22	22
Haute-Normandie	12	11	42	86	128	1420	118
Ile-de-France	76	76	119	234	353	1285	17
La Réunion	4		25	13	38	24	6
Languedoc-Roussillon	17	13	52	244	296	1534	90
Limousin	6	6	11	120	131	747	125
Lorraine	19	19	22	155	177	2288	120
Martinique	3	3	13	21	34	34	11
Mayotte	1	1	4	1	5	17	17
Midi-Pyrénées	10	8	42	156	198	3020	302
Nord-Pas-de-Calais	27	23	129	280	409	1513	56
Pays de la Loire	21	21	72	156	228	1492	71
Picardie	17	16	25	185	210	2296	135
Poitou-Charentes	14	14	19	144	163	1509	108
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29	20	85	200	285	965	33
Rhône-Alpes	47	40	71	253	324	2871	60
Total	447	412	1011	3598	4609	36566	81

Source : Comptes rendus d'activité 2013 des missions locales – ICARE.

Définitions : les lieux d'accueil selon la Charte nationale Parcours 3

Siège : site principal de la structure (par défaut, le domicile de la personne morale). Il est identifié de façon univoque par le code Insee de la commune.

Antenne : lieu d'accueil fixe, géographiquement distinct du siège, géré par la même personne morale, et bénéficiant d'un équipement permanent (y compris ouvert à temps partiel, et antenne de type bus).

Permanence : lieu d'accueil temporaire ou chronique (avec équipement « nomade » ou mis à disposition (mairie, centre social, etc.).

Evolution des effectifs et taille des structures

Tableau 27 : Effectif par type de structure au 31 décembre 2013

	Missions locales	PAIO	Total	Rappel 2012	Evolution 2012/2013	Rappel 2011	Evolution 2011/2012
Effectif total	12222	10	12232	11751	4,1%	11816	-0,6%
Equivalents temps plein (EQTP)	10829	9	10838	10328	4,9%	10447	-1,1%
Effectif salariés	11504	9	11513	11011	4,6%	11043	-0,3%
<i>Dont contrat de remplacement</i>	333	1	334	321	4,0%	326	-1,5%
EQTP salariés	10278	8	10287	9779	5,2%	9869	-0,9%
Effectif mis à disposition, détaché ou affecté	718	1	719	740	-2,8%	773	-4,3%
EQTP mis à disposition, détaché ou affecté	551	0	551	550	0,2%	578	-4,9%

Source : Comptes rendus d'activité 2011, 2012 et 2013 des missions locales – ICARE.

Tableau 28 : Evolution de l'effectif total de 2008 à 2013

Variation année n/n+1	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Effectif total	1,1%	10,3%	-3,1%	-0,6%	4,1%
Effectif salarié	1,7%	11,1%	-3,3%	-0,3%	4,6%
Effectif mis à disposition, détaché ou affecté	-6,4%	-0,3%	0,3%	-4,3%	-2,8%

Source : Comptes rendus d'activité des missions locales et PAIO – ICARE.

Tableau 29 : Répartition des structures par taille en équivalent temps plein (ETP)

Nombre d'ETP	Inférieur ou égal à 5	De 5,05 à 10	De 10,05 à 20	De 20,05 à 30	De 30,05 à 50	Plus de 50
2013	-	9,6%	43,0%	25,7%	14,5%	7,2%
2012	0,7%	11,1%	46,1%	24,4%	11,1%	6,7%
2011	1,3%	10,8%	45,2%	23,8%	11,9%	7,0%
2010	2,8%	10,5%	41,2%	26,1%	13,2%	6,2%

Source : Comptes rendus d'activité 2013 des missions locales – ICARE.

Temps de travail, contrats et métiers

Tableau 30 : Temps partiel et temps plein par type de structure

	Part dans l'effectif total ML	Part dans l'effectif total PAIO	Part dans l'effectif total
Contrats de travail à temps partiel	24,6%	55,6%	24,7%
<i>Dont contrats de remplacement</i>	0,6%	11,1%	0,6%
Contrats de travail à temps plein	75,4%	44,4%	75,3%
<i>Dont contrats de remplacement</i>	2,3%	0,0%	2,3%

Source : Comptes rendus d'activité 2013 des missions locales – ICARE.

Tableau 31 : Type de contrat par type de structure

	Part dans l'effectif total ML	Part dans l'effectif total PAIO	Part dans l'effectif total
CDD	15,5%	11,1%	15,5%
<i>Dont contrats de remplacement</i>	2,9%	11,1%	2,9%
Contrats en alternance	0,3%	0,0%	0,3%
CDI	84,2%	88,9%	84,2%

Source : Comptes rendus d'activité 2013 des missions locales – ICARE.

La logique de compétence dans les emplois exercés en mission locale

Le système de classification de la branche professionnelle des missions locales organise les parcours professionnels et fonde la rémunération sur la maîtrise et l'évaluation des compétences professionnelles du salarié. 48 domaines de compétences sont définis et décrits avec les activités correspondantes. 14 emplois repères sont répartis dans 4 métiers homogènes (Insertion sociale et professionnelle ; Information communication ; Gestion ; Encadrement).

Un exemple, les domaines de compétence pour l'emploi repère de Conseiller niveau 1 :

Recevoir le public en entretien ; Établir un diagnostic individuel sur la situation du public reçu ; Informer et aider à l'orientation du public cible ; Accompagner l'élaboration du parcours d'insertion ; Coopérer avec des partenaires extérieurs ; Assurer une veille sur l'activité d'insertion ; Assurer un suivi administratif.

Source : Convention collective nationale des missions locales et PAIO du 21 février 2001.

Tableau 32 : Emplois repères, métiers et répartition par sexe

Emploi repère et métier	%	Hommes	Femmes
Chargé d'accueil	9,4%	7,8%	92,2%
Conseiller niveau 1	22,3%	19,6%	80,4%
Conseiller niveau 2	35,2%	24,3%	75,7%
Chargé de projets	5,9%	35,9%	64,1%
Total métier insertion sociale et professionnelle	72,8%	21,7%	78,3%
Chargé d'animation	0,9%	27,0%	73,0%
Chargé de documentation	0,7%	19,2%	80,8%
Chargé d'information et de communication	0,7%	29,8%	70,2%
Total métier information communication	2,3%	25,4%	74,6%
Assistant administratif	5,1%	7,4%	92,6%
Assistant de gestion	2,1%	10,4%	89,6%
Assistant de direction	2,8%	2,4%	97,6%
Assistant financier	1,6%	11,7%	88,3%
Assistant informatique	1,0%	66,9%	33,1%
Total métier gestion	12,7%	11,9%	88,1%
Responsable de secteur	5,3%	32,8%	67,2%
Directeur	4,6%	46,1%	53,9%
Total métier encadrement	9,9%	39,0%	61,0%
Autres *	2,3%	25,6%	74,4%
Total effectif salarié	100%	22,3%	77,7%

Source : Comptes rendus d'activité 2013 des missions locales – ICARE. Pour l'effectif des salariés uniquement, hors personnels mis à disposition ou affectés.

* Salariés exerçant un emploi non spécifique à la branche professionnelle.

9 | Les ressources humaines

Tableau 33 : Répartition régionale des effectifs salariés, mis à disposition, détachés ou affectés

Région	Effectif total			Effectif salarié			Effectif mis à disposition, détaché ou affecté				
	Total	dont femmes	Nombre d'ETP	Total	dont femmes	Nombre d'ETP	Total	dont femmes	Nombre d'ETP	dont Pôle emploi affecté	Pôle emploi affecté en ETP
Alsace	287	86,4%	242,81	271	87,1%	232,91	16	75,0%	9,9	15	8,9
Aquitaine	611	84,3%	552,83	579	85,1%	529,35	32	68,8%	23,48	19	18,1
Auvergne	283	79,2%	257,05	268	78,7%	246,3	15	86,7%	10,75	14	10,55
Basse-Normandie	287	77,0%	251,9	281	77,2%	246,7	6	66,7%	5,2	5	4,6
Bourgogne	321	83,5%	271,26	287	82,9%	252,73	34	88,2%	18,53	18	10,9
Bretagne	497	78,3%	447,95	478	78,2%	432,63	19	78,9%	15,32	13	11,99
Centre	398	79,1%	353,91	367	78,2%	333,51	31	90,3%	20,4	11	8,7
Champagne-Ardenne	278	81,3%	254,18	268	81,3%	244,78	10	80,0%	9,4	8	7,4
Corse	51	80,4%	48,25	48	81,3%	45,25	3	66,7%	3	2	2
Franche-Comté	196	81,1%	167,68	186	80,6%	159,78	10	90,0%	7,9	6	4,75
Guadeloupe	71	88,7%	56,6	65	87,7%	50,6	6	100,0%	6	1	1
Guyane	49	75,5%	49	48	75,0%	48	1	100,0%	1	0	0
Haute-Normandie	407	75,9%	374	389	75,3%	361,05	18	88,9%	12,95	11	8,5
Ile-de-France	1760	73,4%	1615	1628	73,6%	1503,7	132	70,5%	111,3	49	41,85
La Réunion	294	65,0%	279,28	287	64,8%	273,5	7	71,4%	5,78	7	5,78
Languedoc-Roussillon	553	79,7%	494,96	514	80,2%	457,61	39	74,4%	37,35	7	6,8
Limousin	140	83,6%	133,69	136	83,1%	129,89	4	100,0%	3,8	4	3,8
Lorraine	394	82,2%	348,08	360	83,6%	326,43	34	67,6%	21,65	27	18,5
Martinique	111	82,9%	110	111	82,9%	110	0				
Mayotte	34	70,6%	25	34	70,6%	25	0				
Midi-Pyrénées	438	77,4%	392,08	419	77,3%	374,38	19	78,9%	17,7	12	10,3
Nord-Pas-de-Calais	1189	74,8%	1023,47	1119	75,3%	971,05	70	65,7%	52,42	22	18,97
Pays de la Loire	567	80,8%	508,48	547	81,2%	495,4	20	70,0%	13,08	3	2
Picardie	446	78,0%	363,18	436	78,0%	354,36	10	80,0%	8,82	9	7,82
Poitou-Charentes	407	79,6%	321,91	380	79,7%	302,21	27	77,8%	19,7	13	12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	939	81,2%	852,8	883	80,3%	803,38	56	94,6%	49,42	24	23,12
Rhône-Alpes	1224	79,7%	1042,31	1124	79,1%	976,36	100	86,0%	65,95	39	29,44
Total	12 232	78,4%	10 837,66	11513	78,4%	10 286,86	719	78,3%	550,8	339	277,77

Source : Comptes rendus d'activité 2013 des missions locales – ICARE.

9 | Les ressources humaines

Tableau 34 : Répartition régionale des effectifs moyens

Région	Nombre de structures au 31/12	Nombre de PAIO	Nombre de ML	Effectif total	Effectif moyen	Effectif total ML	Effectif moyen ML	Effectif total PAIO	Effectif moyen PAIO
Alsace	10	0	10	287	29	287	29	0	
Aquitaine	23	0	23	611	27	611	27	0	
Auvergne	14	0	14	283	20	283	20	0	
Basse-Normandie	13	0	13	287	22	287	22	0	
Bourgogne	16	0	16	321	20	321	20	0	
Bretagne	17	0	17	497	29	497	29	0	
Centre	20	0	20	398	20	398	20	0	
Champagne-Ardenne	15	0	15	278	19	278	19	0	
Corse	4	0	4	51	13	51	13	0	
Franche-Comté	10	0	10	196	20	196	20	0	
Guadeloupe	1	0	1	71	71	71	71	0	
Guyane	1	0	1	49	49	49	49	0	
Haute-Normandie	12	1	11	407	34	397	36	10	10
Ile-de-France	76	0	76	1760	23	1760	23	0	
La Réunion	4	0	4	294	74	294	74	0	
Languedoc-Roussillon	17	0	17	553	33	553	33	0	
Limousin	6	0	6	140	23	140	23	0	
Lorraine	19	0	19	394	21	394	21	0	
Martinique	3	0	3	111	37	111	37	0	
Mayotte	1	0	1	34					
Midi-Pyrénées	10	0	10	438	44	438	44	0	
Nord-Pas-de-Calais	27	0	27	1189	44	1189	44	0	
Pays de la Loire	21	0	21	567	27	567	27	0	
Picardie	17	0	17	446	26	446	26	0	
Poitou-Charentes	14	0	14	407	29	407	29	0	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29	0	29	939	32	939	32	0	
Rhône-Alpes	47	0	47	1224	26	1224	26	0	
Total	447	1	446	12 232	27	12 222	27	10	10

Source : Comptes rendus d'activité 2013 des missions locales – ICARE.

9 | Les ressources humaines

Tableau 35 : Répartition régionale des effectifs en équivalent temps plein par métier

Région	Effectif total	Insertion sociale et professionnelle	Information communication	Gestion	Encadrement	Autre hors branche prof.	Effectif mis à disposition, détaché ou affecté
Alsace	242,81	72,2%	3,3%	10,0%	10,0%	0,3%	4,1%
Aquitaine	552,83	68,5%	3,6%	13,5%	9,6%	0,5%	4,2%
Auvergne	257,05	68,9%	2,4%	10,5%	9,2%	4,9%	4,2%
Basse-Normandie	251,9	72,9%	0,5%	14,8%	8,2%	1,5%	2,1%
Bourgogne	271,26	64,9%	2,9%	12,1%	9,9%	3,4%	6,8%
Bretagne	447,95	69,5%	1,5%	14,9%	8,3%	2,4%	3,4%
Centre	353,91	73,2%	0,7%	10,1%	8,9%	1,3%	5,8%
Champagne-Ardenne	254,18	66,0%	3,1%	11,8%	10,2%	5,1%	3,7%
Corse	48,25	56,9%	0,0%	12,0%	12,4%	12,4%	6,2%
Franche-Comté	167,68	70,8%	0,9%	13,4%	9,4%	0,8%	4,7%
Guadeloupe	56,6	77,9%	0,0%	6,2%	5,3%	0,0%	10,6%
Guyane	49	51,0%	2,0%	18,4%	24,5%	2,0%	2,0%
Haute-Normandie	374	72,2%	1,0%	13,0%	8,2%	2,0%	3,5%
Ile-de-France	1615	67,8%	3,0%	8,8%	11,3%	2,3%	6,9%
Languedoc-Roussillon	494,96	64,4%	2,2%	17,0%	5,6%	3,2%	7,5%
Limousin	133,69	74,1%	2,4%	9,5%	11,2%	0,0%	2,8%
Lorraine	348,08	70,7%	0,4%	11,8%	9,5%	1,4%	6,2%
Martinique	110	79,1%	1,8%	6,4%	10,9%	1,8%	0,0%
Mayotte	25	84,0%	0,0%	12,0%	4,0%	0,0%	0,0%
Midi-Pyrénées	392,08	64,8%	2,5%	14,8%	11,6%	1,7%	4,5%
Nord-Pas-de-Calais	1023,47	66,9%	2,0%	14,4%	9,0%	2,7%	5,1%
Pays de la Loire	508,48	72,5%	2,8%	12,9%	8,4%	0,8%	2,6%
Picardie	363,18	73,8%	1,3%	10,9%	8,6%	2,9%	2,4%
Poitou-Charentes	297,91	67,6%	2,8%	13,2%	8,9%	1,3%	6,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	852,8	69,5%	2,1%	10,8%	9,0%	2,7%	5,8%
La Réunion	279,28	70,3%	3,9%	10,8%	8,4%	4,6%	2,1%
Rhône-Alpes	1042,31	69,4%	1,9%	11,7%	9,5%	1,1%	6,3%
Total	10 813,66	69,1%	2,2%	12,0%	9,4%	2,2%	5,1%

Source : Comptes rendus d'activité 2013 des missions locales – ICARE.